

Extrait du OIEau - IOWater - OI Agua [en cours]

<http://mars11.oieau.fr/a-supprimer/sauvegarde-actus/a/le-pole-environnement-du-limousin>

**Le Pôle Environnement du
Limousin et l'Office
International de l'Eau, membre
du pôle distingués par le
Ministre de l'Espace rural et de
l'Aménagement du Territoire
comme grappe d'entreprise**

PÔLE
environnement
du Limousin

Date de mise en ligne : jeudi 6 mai 2010

- a supprimer - sauvegarde actus -

OIEau - IOWater - OI Agua [en cours]

La DATAR et le MERAT (Ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire) ont lancé fin 2009, un appel à projet pour le soutien des dynamiques exemplaires de grappes d'entreprises.

Doté d'un budget spécifique de 20 Millions d'Euros en 2010 et 2011, cet appel à projets accompagne une centaine de grappes d'entreprises exemplaires, au niveau national, par leur fonctionnement ou les projets qu'elles mettent en oeuvre. En 2010, c'est seulement 42 projet qui ont été sélectionnés, avec comme critère important, l'exemplarité des entreprises déjà regroupées et bien structurées sur un territoire. Cette nouvelle politique est mise en oeuvre par la DATAR avec l'appui du secrétariat d'État à l'outre-mer, des ministères de l'industrie, de l'agriculture, de la défense, de l'environnement, de la santé et de la recherche, d'OSEO, de la Caisse des dépôts et des collectivités territoriales.

Cette reconnaissance nationale permet de promouvoir et de présenter le Limousin comme une région ayant des atouts forts et stratégiques dans la compétition industrielle et économique environnementale. Cette grappe est portée par le PEL (Pôle Environnement du Limousin) à l'intérieur duquel l'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU, et en particuliers le CNFME, est un acteur majeur, étant membre du conseil d'administration, et représenté par Pascal BOYER, Vice-président de ce PEL.